

COVID-19

Se vacciner ?

Décider avec son médecin

Février 2021

Vous hésitez.

Vous vous interrogez concernant la vaccination contre la COVID-19 pour vous-même ou un proche dont vous êtes la personne de confiance ou le représentant légal. Vos questions sont légitimes. Ce document est destiné à accompagner votre réflexion et à vous aider à prendre une décision avec votre médecin ou celui de votre proche. Il ne remplace pas une consultation médicale.

Ces informations sont complémentaires d'un document d'aide à la prise de décision partagée que votre médecin pourra utiliser au cours de votre consultation.

Prenez le temps de vous informer et d'en discuter

Dans les premiers mois de la campagne de vaccination, celle-ci est destinée aux personnes à risque de développer une forme grave ou de mourir de la COVID-19.

L'ordre dans lequel les vaccinations vont être proposées dépend de l'importance du risque ; les personnes âgées sont les plus à risque.

La COVID-19 et votre risque de faire une forme grave

Pourquoi se protéger de la maladie ?

La COVID-19 est une maladie contagieuse dont la plupart des personnes guérissent spontanément en quelques jours. Mais, pour certains, elle peut être mortelle ou entraîner une hospitalisation en réanimation pendant plusieurs semaines. Le nombre de malades, d'hospitalisations et de décès est beaucoup plus important chez les personnes âgées.

En France depuis le début de l'épidémie (mise à jour janvier 2021) :

- 1 personne sur 25 a été infectée par le virus ;
- 4 personnes sur 1000 ont été hospitalisées pour cette maladie ;

Parmi elles :

- 57 % avaient plus de 75 ans,
- 22 % avaient de 65 à 74 ans,
- 17 % avaient de 45 à 64 ans,
- 5 % avaient moins de 45 ans ;

- 1 personne sur 1000 est morte du fait de la COVID-19 . En 2020, 1 décès sur 10 était dû à la COVID-19 ;

Parmi elles :

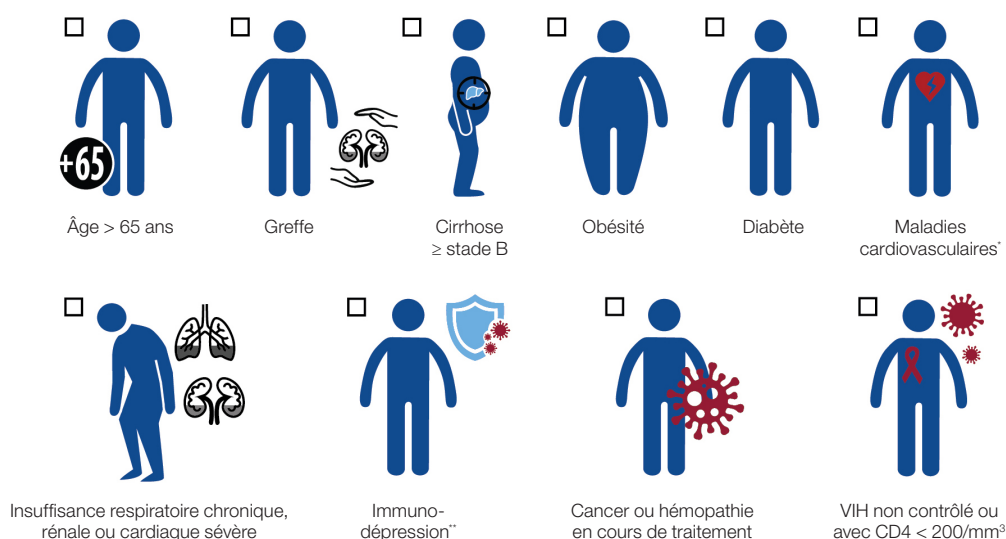
- 73 % étaient âgés de 75 ans et plus,
- 17 % entre 65 et 74 ans,
- 9 % avaient entre 45 et 64 ans,
- 1 % avaient moins de 45 ans.

Êtes-vous concerné par un risque important de forme grave de COVID-19

Certaines personnes ont des risques plus importants que d'autres de faire une forme grave de COVID-19.

Les principaux risques de forme grave sont représentés ci-dessous. Discutez-en avec votre médecin.

Selon votre niveau de risque, vous pourrez accéder plus ou moins rapidement à la vaccination.



* HTA non contrôlée, AVC, coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque.

** Chimiothérapie, immunosuppresseur, biothérapie, corticothérapie à dose immunodépressive.

© CNGE

Les objectifs de la vaccination

Des objectifs de vaccination différents selon les vaccins et les maladies

De manière générale, les vaccins ont plusieurs objectifs possibles :

- **se protéger soi-même** : le bénéfice attendu du vaccin est individuel ; la personne vaccinée est protégée contre la maladie en cas de contact avec le virus ; le vaccin permet d'éviter d'être malade ou de réduire la gravité de la maladie ;
- **protéger les autres** : le bénéfice attendu du vaccin est collectif, pour la personne vaccinée et les personnes qu'elle rencontre ; le vaccin permet à la personne vaccinée d'être moins contagieuse quand elle est infectée par le virus, même si elle n'a pas de symptômes (le vaccin agit sur la transmission du virus) ;

- **maîtriser la propagation d'une maladie** : le bénéfice attendu du vaccin est collectif ; le vaccin permet aux personnes vaccinées d'être moins contagieuses et si une très grande partie de la population est vaccinée, le virus circule moins dans la population ; il s'agit d'un enjeu de solidarité au bénéfice de tous.

Les vaccins contre la COVID-19 protègent de la maladie

En février 2021, les vaccins disponibles contre la COVID-19 ont démontré leur efficacité pour réduire le nombre de malades. Ils permettent aux personnes vaccinées d'être protégées pour elles-mêmes. C'est la raison pour laquelle les personnes prioritaires pour la vaccination sont les personnes les plus fragiles : personnes de plus de 75 ans et celles, plus jeunes ayant un risque de forme grave de COVID-19. Il s'agit de sauver le plus de vies possible.

Les professions de santé sont également prioritaires, car elles sont très exposées au risque de contamination.

La stratégie de vaccination pourra évoluer au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux vaccins ou si de nouveaux résultats démontrent une efficacité du vaccin pour réduire la transmission du virus.

Les vaccins contre la COVID-19 ont différents mécanismes d'actions et différentes caractéristiques

Le principe de la vaccination contre la COVID-19 est de permettre à votre système de défense contre les virus de reconnaître le coronavirus SARS-Cov2. Ceci permet ensuite à votre système de défense immunitaire de neutraliser le virus avant qu'il ne provoque la maladie ou d'en atténuer les effets.

Il existe plusieurs types de vaccins. Leurs bénéfices et leurs risques sont spécifiques à chaque vaccin (voir ci-dessous).

Les bénéfices et les risques des vaccins contre la COVID-19

**Les personnes vaccinées sont bien moins souvent malades que les personnes non vaccinées.
Les risques du vaccin sont bien moins fréquents que les risques de la maladie.**

Vaccins à ARN messenger

Le mécanisme d'action

Les vaccins actuellement disponibles sont des vaccins à acide ribonucléique messenger (ARNm). Ils sont constitués de fragment d'ARNm qui vont entraîner la fabrication par vos cellules de la protéine S identique à celle que le virus utilise pour infecter vos cellules. Ainsi votre corps apprend à reconnaître la protéine S et détruit aussitôt le virus s'il est présent. L'ARNm est ensuite dégradé naturellement en quelques jours. L'ARNm ne modifie pas votre patrimoine génétique.

Ces vaccins ne contiennent pas d'adjuvant.

Étant donné qu'ils ne contiennent pas de virus entier ou vivant, ces vaccins ne peuvent pas donner d'infection.

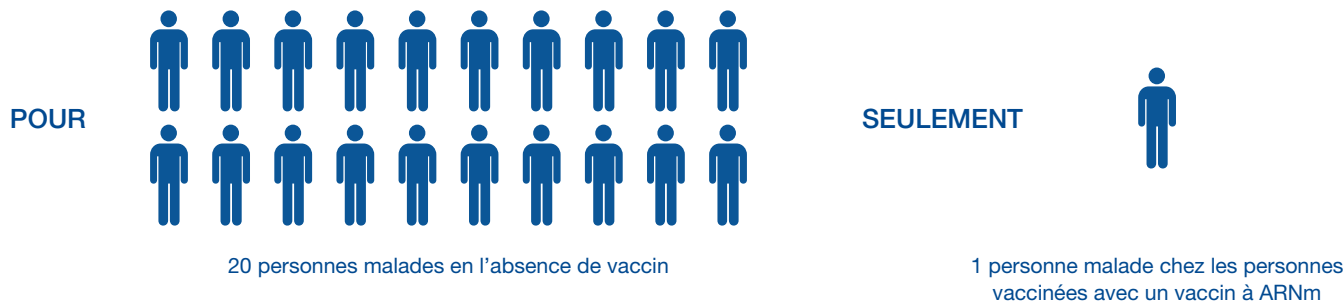
Les bénéfices

Grâce à la vaccination, une personne vaccinée avec un vaccin à ARNm a 20 fois moins de risque d'être malade qu'une personne non vaccinée, si elle est exposée au virus.

Il s'agit d'une excellente efficacité pour un vaccin (efficacité vaccinale de 95 %).

Vous commencez à être protégé deux semaines après la 1^{re} dose de vaccin, la protection maximale sera obtenue après la 2^e dose du vaccin.

Les résultats des études ont montré que pour 20 cas de COVID-19 observés dans la population non vaccinée, 1 seul cas de COVID-19 a été observé dans la population vaccinée avec le vaccin Comirnaty® de Pfizer ou le vaccin Vaccine Moderna®.



Les données des études

	Sur 10 000 personnes vaccinées	Sur 10 000 personnes non vaccinées
Vaccin Comirnaty® 7 jours après la 2 ^e dose	5 malades, dont 1 grave 9 995 non malades	89 malades, dont 5 graves 9 911 non malades
Vaccin Vaccine Moderna® 14 jours après la 2 ^e dose	8 malades, dont 0 grave 9 992 non malades	131 malades, dont 24 graves 9 869 non malades

Les risques

Dans la semaine qui suit la vaccination avec un vaccin à ARNm, 7 personnes vaccinées sur 10 auront au moins un événement indésirable d'intensité légère à modérée : douleur, rougeur au point d'injection, fatigue, fièvre, vomissements, maux de tête, frissons, diarrhée, douleurs musculaires, articulaires. Leur durée est de 1 à 2 jours en moyenne. Ils sont moindres chez les personnes âgées de plus de 55 ans.

Compte-tenu du recul actuel, les patients vaccinés n'ont pas présenté plus d'événements indésirables graves que les patients non-vaccinés. Les événements indésirables graves sont rares :

- **vaccin Comirnaty® Pfizer** : 4 cas sur 19 067 personnes vaccinées, dont une lésion à l'épaule, un trouble du rythme cardiaque, une atteinte des ganglions lymphatiques et des troubles de la sensibilité d'une jambe ;
- **vaccin Vaccine Moderna®** : 7 cas sur 15 185 personnes vaccinées, dont nausées et vomissements persistants, oedèmes de la face, arthrite rhumatoïde, essoufflement avec oedème des membres, hypotension orthostatique, un cas de lymphome.

Les vaccins utilisant un autre virus modifié

Le mécanisme d'action

Le vaccin actuellement disponible (COVID-19 Vaccine AstraZeneca®) est un vaccin à vecteur viral non répliquatif.

Cela signifie qu'il utilise un autre virus qui a été modifié pour :

- entraîner la fabrication par vos cellules de la protéine S identique à celle que le coronavirus de la COVID-19 utilise pour infecter vos cellules. Ainsi votre corps apprend à reconnaître la protéine S et détruit aussitôt le virus de la COVID-19 s'il est présent ;
- et ne pas pouvoir se multiplier dans votre corps. Étant donné que ce vaccin ne contient pas le virus de la COVID-19, il ne peut pas vous transmettre la maladie.

Ce vaccin ne contient pas d'adjuvant.

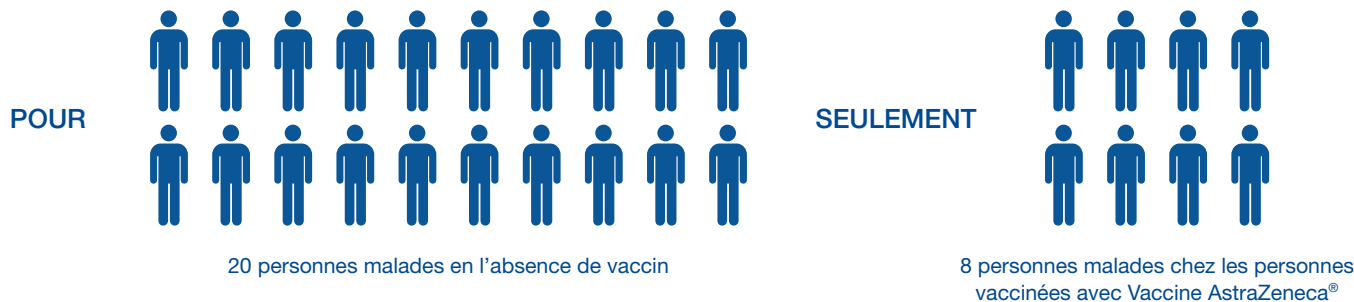
Les bénéfices

Grâce à la vaccination, une personne vaccinée avec le vaccin COVID-19 Vaccine AstraZeneca® a environ 3 fois moins de risque d'être malade qu'une personne non vaccinée, si elle est exposée au virus.

Il s'agit d'une efficacité importante pour un vaccin (efficacité vaccinale de 62 % à plus de 80 % lorsque la deuxième injection est délivrée plus de 12 semaines après la première).

Vous commencez à être protégé environ trois semaines après la 1^{re} dose de vaccin, la protection maximale sera obtenue après la 2^e dose du vaccin.

Les résultats ont montré que pour 20 cas de COVID-19 observés dans la population non vaccinée par ce vaccin, 8 cas de COVID-19 sont observés dans la population vaccinée avec le vaccin Vaccine AstraZeneca®.



Les données des études selon le schéma de l'autorisation de mise sur le marché (deux doses standard)

	Sur 10 000 personnes vaccinées	Sur 10 000 personnes non vaccinées
Vaccin Vaccine AstraZeneca® 14 jours après la 2 ^e dose	108 malades, dont 0 grave 9 892 non malades	282 malades, dont 8 graves 9 718 non malades

Les risques

Dans la semaine qui suit la vaccination avec le vaccin COVID-19 Vaccine AstraZeneca®, 7 personnes vaccinées sur 10 auront au moins un événement indésirable d'intensité légère à modérée : douleur, rougeur au point d'injection, fatigue, fièvre parfois élevée, vomissements, maux de tête, frissons, douleurs musculaires. Leur durée est courte (moins de 5 jours pour 98 patients sur 100). Ils sont moindres chez les personnes âgées.

Compte-tenu du recul actuel, les patients vaccinés n'ont pas présenté plus d'événements indésirables graves que les patients non-vaccinés. Les événements indésirables graves sont rares (3 cas sur 12 021 personnes vaccinées dont une très forte fièvre, une réaction inflammatoire aiguë et une atteinte de la moëlle épinière).

Les prochains vaccins

D'autres vaccins sont en cours de développement et pourraient être prochainement autorisés en Europe.

Ce que nous ne savons pas encore sur les effets des vaccins actuellement disponibles

Sur les bénéfices

La durée de la protection n'est pas connue : le recul à ce jour est insuffisant pour savoir si un rappel sera nécessaire après une année par exemple.

L'efficacité du vaccin pour rendre le virus moins contagieux n'est pas encore connue. Des études sont en cours qui devraient permettre d'en savoir bientôt plus. En attendant, les mesures barrières restent indispensables.

L'efficacité des vaccins contre les variants du virus SARS-Cov-2 est en cours d'étude.

Sur les risques

La majorité des risques surviennent dans les 2 mois après la vaccination quels que soient les vaccins.

Un suivi spécifique des personnes vaccinées en France est mis en place. La liste des **événements indésirables observés** est mise à jour toutes les semaines.

Toute personne peut **signaler un événement indésirable grave après une vaccination contre la COVID-19**.

Les précautions à prendre pour certaines personnes

Pour savoir si vous pouvez être vacciné, votre médecin a besoin de savoir si :

- vous avez déjà eu des réactions allergiques graves ou des réactions importantes à un autre vaccin ;
- vous êtes enceinte ;
- vous avez eu la COVID-19 avec des symptômes (toux, fièvre, fatigue).

Certaines personnes ne peuvent pas être vaccinées ou avec précaution

Dans certaines circonstances, la vaccination est déconseillée, on parle de contre-indication au vaccin. Il peut s'agir par exemple d'hypersensibilité à l'un des composants du vaccin. Ces situations sont rares.

Chaque vaccin a ses propres contre-indications, précisées dans les [notices des vaccins](#), disponibles sur le site de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (voir la rubrique « Pour aller plus loin pour les notices par vaccin »).

- Vous avez déjà fait une réaction sévère après un vaccin ou un traitement par piqûre ou perfusion ? Signalez-le à votre médecin traitant qui pourra vous adresser à un médecin allergologue.
- Vous faites des allergies respiratoires (pollens, acariens...), alimentaires ou médicamenteuses, vous pouvez être vaccinés, quel que soit le vaccin disponible à ce jour contre la COVID-19.
- Vous êtes sous anticoagulants : vous pouvez vous faire vacciner, dès lors que le professionnel prend des précautions au moment de l'injection (aiguille fine, compression).
- Vous avez une maladie chronique, un cancer, vous êtes enceinte ou vous allaitez ? Il est important que vous échangiez avec votre médecin afin de savoir dans quelles conditions et avec quel degré de priorité vous pouvez être vaccinés.

À ce jour, les vaccins contre la COVID-19 n'ont pas reçu d'autorisation par l'Agence Européenne du médicament pour les enfants de moins de 16 ans. Toutefois, au cas par cas, un médecin peut proposer la vaccination aux enfants ayant un très haut risque de forme grave de COVID-19.

Vous avez eu la COVID-19 ou un test positif au SARS-CoV-2, vous pouvez être vacciné selon un schéma différent.

- Vous avez eu la COVID-19 ou un test positif au SARS-CoV-2, une seule dose de vaccin est nécessaire, au moins 3 mois après l'infection, de préférence avec un délai proche de 6 mois, sauf si vous êtes immunodéprimé.
- Vous êtes immunodéprimé et vous avez eu l'infection, il est recommandé d'être vacciné 3 mois après l'infection avec les deux doses.
- Vous avez reçu votre 1^{re} dose de vaccin et vous avez eu un test PCR positif avant la 2^e dose, vous pourrez recevoir votre 2^e dose entre 3 et 6 mois après l'infection.

Vous avez d'autres vaccinations à faire

Il est recommandé de ne pas vous faire vacciner en même temps par le vaccin contre la COVID-19 et un autre vaccin. Si vous avez reçu un autre vaccin précédemment, il est conseillé d'attendre 2 semaines avant de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Comparez vos options et réfléchissez à ce qui compte le plus pour vous

La vaccination contre la COVID-19 n'est pas obligatoire en France

Vous pouvez donc choisir :

- de vous faire vacciner ;
- ou de ne pas vous faire vacciner.

Pour vous décider, les faits sont importants, votre ressenti et ce qui compte le plus pour vous le sont aussi.

Avant de continuer la lecture, prenez un moment pour réfléchir et comparer vos deux options.

Quels sont les avantages, les inconvénients et quelles sont vos préférences, vos raisons :

- de vous faire vacciner ?
- de ne pas vous faire vacciner ?

Le tableau ci-après vous propose quelques exemples.

	Vous décidez de vous faire vacciner	Vous décidez de ne pas vous faire vacciner
Bénéfices pour votre santé	<p>Vous avez moins de risque d'être malade que les personnes non vaccinées.</p> <p>Vous commencez à être protégé deux à trois semaines après la vaccination, la protection maximale sera obtenue après la 2^e dose du vaccin.</p>	<p>Vous n'avez pas de bénéfice spécifique.</p>
Risques pour votre santé	<p>Vous pourrez avoir des effets temporaires du vaccin (douleur à la pression de la zone vaccinée par exemple, maux de tête pendant 2-3 jours).</p> <p>Les événements indésirables graves liés au vaccin sont très rares.</p>	<p>Vous n'êtes protégé contre la maladie que par les mesures barrières.</p> <p>Selon votre âge et votre état de santé, les risques de forme grave de COVID-19 peuvent être importants.</p>
Vos raisons Vos préférences	Je fais tout ce qui est possible pour éviter d'avoir la COVID-19.	Je ne suis pas inquiet d'avoir la COVID-19 ou de faire une forme grave.
	Je suis inquiet concernant les risques actuels liés à la maladie.	Je suis inquiet sur les risques liés au vaccin, du fait des incertitudes à moyen et long terme.
	Je ne peux pas me permettre de manquer le travail ou mes études.	Je n'ai pas de contraintes professionnelles, familiales ou sociales qui m'exposeraient à la contamination. Si je suis malade cela n'aura pas de conséquences sur ma vie sociale, scolaire ou professionnelle.
	Mes proches pourront venir me voir sans craindre que je sois hospitalisé s'ils me transmettent le virus.	Je pense que le respect des gestes barrières suffit à me protéger et protéger mes proches. Personne dans mon entourage n'est une personne à risque de développer une forme grave.
	J'ai confiance dans les recherches scientifiques et les décisions de santé publique en France.	J'ai des doutes sur ce que j'entends dire sur les vaccins.
	Mes autres raisons importantes :	Mes autres raisons importantes :
En pratique Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'organisation mise en place par le Gouvernement pour la campagne de vaccination	Vous pouvez dans un premier temps consulter votre médecin qui vous délivrera un certificat d'éligibilité à la vaccination.	Votre choix sera respecté.

	Vous décidez de vous faire vacciner	Vous décidez de ne pas vous faire vacciner
<p>En pratique (suite)</p> <p>Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'organisation mise en place par le Gouvernement pour la campagne de vaccination</p>	<p>Vous devez prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination (par Internet sante.fr ou par téléphone au 0 800 009 110 de 6h à 22h tous les jours).</p> <p>Juste avant la vaccination un professionnel de santé s'assurera que vous n'avez pas de contre-indication pour être vacciné, que vous n'avez pas eu la COVID-19 depuis moins de 3 mois, que vous n'avez pas de symptôme de COVID-19, que vous n'êtes pas cas contact.</p> <p>Il vous aidera à répondre à vos questions.</p>	<p>Votre choix sera respecté.</p>

Quel vaccin vous sera proposé ?

Trois vaccins contre la COVID-19 sont autorisés et disponibles en France en février 2021 ; toutefois, en fonction des données scientifiques connues à cette date, leurs caractéristiques ne sont pas strictement superposables. C'est pourquoi, la HAS recommande préférentiellement en l'attente de nouvelles données :

- le vaccin Vaccine AstraZeneca® pour les personnes entre 18 et 64 ans ;
- les vaccins Comirnaty® Pfizer ou Vaccine Moderna® pour les personnes de 65 ans et plus.

Toutefois, au cas par cas, un médecin peut proposer la vaccination aux personnes ayant un très haut risque de forme grave de COVID-19, quel que soit leur âge dans le cadre d'une décision partagée avec vous.

Pendant la phase critique d'approvisionnement en doses de vaccins, la vaccination est priorisée pour protéger :

- les personnes les plus à risque de développer une forme grave de COVID-19 ;
- et les personnes les plus exposées au virus.

La campagne nationale de vaccination propose depuis le 8 février 2021 ([voir le calendrier actualisé sur le site du gouvernement](#)) :

- les vaccins Comirnaty® Pfizer ou Vaccine Moderna®, délivrés par les centres de vaccination :
 - aux personnes de plus de 75 ans ; elles peuvent être vaccinées en centre de vaccination ou au sein de l'établissement pour personnes âgées où elles résident,
 - aux personnes qui ont une pathologie à très haut risque de développer une forme grave de COVID-19, avec une prescription médicale de leur médecin,
 - à certains professionnels de plus de 65 ans ;
- le vaccin Vaccine AstraZeneca®, délivrés par les centres de vaccination et bientôt par les médecins :
 - aux personnes de moins de 65 ans en situation de handicap hébergée en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé,
 - à certains professionnels de moins de 65 ans.

À partir du 25 février, les médecins de ville ont la possibilité de vacciner certains de leurs patients avec le vaccin AstraZeneca, [selon la priorisation](#).

Où en est votre décision ?

Vous avez décidé de vous faire vacciner

Retrouver la liste des lieux de vaccination sur sante.fr et/ou parlez-en à votre médecin.

Vous avez décidé de ne pas vous faire vacciner

Votre choix est respecté. Vous pourrez revenir sur cette décision quand vous le souhaitez.

Vous êtes toujours indécis sur le fait de vous faire ou non vacciner.

Demandez-vous :

- quelles sont les informations dont vous auriez besoin avant de vous décider ?
 - La rubrique « Pour aller plus loin » peut vous aider à vous informer.
- qui peut vous aider à prendre votre décision :
 - votre médecin traitant ou l'équipe médicale ou sociale qui vous suit ?
 - votre personne de confiance ?
 - vos proches et amis ?
 - une association familiale, une association d'usagers du système de santé ou de consommateurs ?

Osez poser les questions qui vous importent.

N'hésitez pas à échanger avec votre médecin.

« Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé. »

Article L1111-4 du Code de la santé publique.

Voici les questions que certaines personnes ont posé à leur médecin :

- Objectif du vaccin : *ce vaccin va-t-il uniquement me protéger de la maladie ou également protéger les autres ?*
- Efficacité du vaccin : *sur quel critère ce vaccin est-il jugé efficace : moins de personnes malades ? hospitalisées ? décédées du fait de la COVID-19 ? moins de personnes infectées qui peuvent transmettre le virus ? À partir de quand suis-je protégé ?*
- Événements indésirables du vaccin : *le vaccin peut-il me donner la maladie ? des effets graves ont-ils été observés après la vaccination ? comment déclarer un événement indésirable grave ?*
- Modalités de vaccination : *où se faire vacciner ? est-il nécessaire de recevoir plusieurs injections ? des rappels seront-ils nécessaires tous les ans ?*

i Pour aller plus loin

- Si vous avez des questions en lien avec votre état de santé, adressez-vous à votre médecin ou à l'équipe soignante.
- Une fiche d'information et une vidéo facile à lire et à comprendre
[Avec le vaccin, je me protège de la COVID-19](#)
[Le vaccin contre la COVID-19 - vidéo](#)
- Les documents usagers de l'Agence Européenne
[Comirnaty® Pfizer](#)
[Vaccin Moderna®](#)
[Vaccin AstraZeneca®](#)
- Les notices des vaccins autorisés en France (ANSM)
[Comirnaty® Pfizer](#)
[Vaccin Moderna®](#)
[Vaccin AstraZeneca®](#)
[Tous les vaccins autorisés](#)
- Les publications de la HAS : tous les tableaux sur les bénéfices et les risques du vaccin
[Démarche médicale pour la vaccination contre la COVID-19](#)
- Les communiqués de presse
[La stratégie de priorisation des populations à vacciner](#)
[Comirnaty® Pfizer](#)
[Vaccin Moderna®](#)
[Vaccin AstraZeneca®](#)
- Les avis scientifiques
[Vaccination dans le cadre de la COVID-19](#)
- Les principales foires aux questions
Ministère
[Réponses-clés](#)

La stratégie de vaccination

Quel calendrier

Santé Publique France : Vaccination infos service

[Questions générales sur la vaccination Covid](#)

[Questions pratiques sur la vaccination Covid](#)

Inserm

[Sur le développement et la recherche sur les vaccins](#)

[Sur le risque de forme grave selon son âge et son sexe](#)

Société de pathologie infectieuse de langue française

[Vaccins COVID-19 : toutes les réponses à vos questions](#)

UFC Que Choisir

[Vaccination contre le COVID-19 : ce qu'il faut savoir et](#)

[Quid des données personnelles ?](#)

- Prendre rendez-vous pour la vaccination
[Les lieux de vaccination](#)
[Un n° vert national pour prendre rendez-vous pour la vaccination : 0 800 009 110 de 6h à 22h tous les jours](#)
- Obtenir une aide ou un soutien psychologique
[Un numéro vert national COVID-19 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000](#)
[S'informer sur les droits des malades : Santé Info Droits, la ligne de France Assos Santé – 01 53 62 40 30](#)
- Déclarer un événement indésirable grave lié à la vaccination
[Vous venez d'être vacciné\(e\) contre la COVID-19 et vous souhaitez déclarer un effet indésirable ? ANSM](#)

Ce document a été élaboré par la HAS en collaboration avec le Conseil pour l'engagement des usagers. Il a ensuite été relu par des médecins du Collège national des généralistes enseignants (CNGE), du Collège de médecine générale (CMG) et de la Société d'infectiologie de langue française (SPIFL) et par des membres d'associations agréées d'usagers du système de santé partenaires de France Assos santé. Il a été rédigé selon les consignes en vigueur et les connaissances disponibles à la date de sa publication. Ce document est susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles données. Il a été actualisé le 18 février 2021.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr